

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DARDAGNY DU 10 MAI 2017 À 20h15

PROCES-VERBAL N° 344

Présents	Mmes Laure BOVY, Marie-Pierre JAQUIER, présidente, Émilienne HUTIN ZUMBACH, Marianne LEUPPI-COLLET, Alix RIVOIRE et Sophie DUGERDIL, MM. José GUERREIRO, David MONNARD, José PEDROSA, François POTTU, Pierre VUISSOZ et Philippe VASEY.
Excusés	Mmes Marie-Thérèse PYTHOUD et Murielle RAMU. M. Benjamin JOLISSAINT
Assistent à la séance	M. Pierre DUCHENE, Maire, Mme Anne ZOLLER et M. Stéphane CARRARA, adjoints, M. Roger WYSS, secrétaire

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 25 avril 2017
2. Communication du bureau du Conseil municipal
3. Communications et propositions de la Mairie
4. Compte-rendu de la commission « scolaire » des communes de Russin et Dardagny du 30 mars 2017 (promotions scolaires)
5. Approbation du rapport de la commission des finances du 4 mai 2017
6. Projets de délibérations :
 - a) Approbation des comptes 2016 de la Fondation intercommunale « Résidence Mandement »
 - b) Approbation des comptes 2016 du groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Russin-Dardagny
 - c) Crédits supplémentaires 2016
 - d) Approbation du rapport administratif et financier de la commune de Dardagny pour l'exercice 2016
 - e) Formation du bureau du Conseil municipal pour 2017-2018
7. Point de situation sur les dossiers en cours
8. Propositions individuelles

Mme Jaquier, présidente, ouvre la séance. Elle excuse Mme Pythoud, Mme Ramu, M. Jolissaint ainsi que M. Riedi. Elle salue également Mme Caroline Seton qui est venue assister à la séance du Conseil municipal.

1. Approbation du procès-verbal du 25 avril 2017

Mme Bovy aimerait connaître la date de la présentation des travaux des élèves réalisés dans le cadre du projet Robin des Watts.

Mme Zoller répond que la présentation aura lieu le 29 mai 2017.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

2. Communication du bureau du Conseil municipal

Aucune communication du bureau

3. Communications et propositions de la Mairie

- **M. Duchêne** indique, concernant l'auberge de Dardagny, que la séance de conciliation a duré 10 minutes, ce lundi. Les exploitants ont jusqu'au 7 juin pour introduire leurs demandes au Tribunal des baux.

Mme Hutin aimerait avoir des précisions.

M. Duchêne explique qu'ils vont déposer un recours pour que cela soit jugé étant donné que la conciliation entre les deux parties a échoué.

Mme Bovy précise qu'ils ont fait une demande qu'ils ont déposée en conciliation. Celle-ci ayant échoué, la demande va être portée devant le Tribunal des baux. La demande sera instruite et la commune devra répondre. Cela devrait durer au moins un an.

M. Vasey aimerait savoir quelles étaient les demandes.

M. Duchêne répond que la commune a toujours dit que c'est une prolongation de six ans avec rien d'autre en plus, tandis que les exploitants veulent un montant de pas-de-porte qui n'existe plus.

Mme Bovy précise, de mémoire, que les exploitants demandent la prolongation du bail (une prolongation normale, c'est-à-dire de 6 ans). Sauf erreur, ils contestent également la validité du congé.

- **Mme Zoller** signale que la directrice de la crèche a reçu l'autorisation de diriger une crèche. Maintenant, il faut encore recevoir l'autorisation d'exploiter. **Mme Zoller** ajoute que les demandes de subvention auprès de l'OFAS et du FI ont également été envoyées. Il devrait être possible d'obtenir la subvention du FI. Par contre, l'issue est plus incertaine pour la subvention de l'OFAS.
- M. Mathieu Zbären, qui s'occupait du secteur du Mandement pour le GIAP, part sur Carouge. M. Steve Cadoux lui succède. Il aura son bureau à Satigny.
- Entre 26 et 28 élèves de première primaire sont inscrits pour la rentrée 2017-2018, 21 élèves partent au cycle d'orientation et environ 190 enfants seront scolarisés sur les trois écoles pour la rentrée 2017-2018. Il n'y aura pas d'ouverture de nouvelle classe. Par contre, on conserve la classe de 5P qui a été ouverte l'année passée à La Plaine et qui sera certainement un mixte de 4P et 5P. Le lieu d'enseignement de chaque enfant sera communiqué sur les portes des différentes écoles une semaine avant la rentrée. Normalement, il devrait également être sur le site de l'établissement scolaire du Mandement : <http://www.etablissement-scolaire-mandement.ch>.

Mme Dugerdil demande si le nom de tous les élèves des trois communes sera indiqué sur ces listes. **Mme Zoller** confirme la remarque de Mme Dugerdil.

- Concernant le local des jeunes, il faut savoir que Ricardo Marques a donné sa démission. Pour lui succéder, la commune recherche de préférence un homme pour que les deux responsables soient un homme et une femme. Leur sortie annuelle aura lieu le 3 juin 2017 au trampoline parc à Yverdon-les-Bains. Ils cherchent un chauffeur ayant un permis D1 pour les conduire là-bas.
- Si les conseillers municipaux ont des photos de déchetteries dans un état déplorable, ils peuvent les envoyer à Mme Zoller pour le tiré à part qui est en préparation.

- **M. Carrara** indique que Mauro Vergari a trouvé une solution pour l'alarme feu à l'école de La Plaine. Si tout va bien, l'installation aura lieu durant les vacances scolaires.

M. Duchêne ajoute qu'une démarche similaire a aussi été faite pour installer des détecteurs au Château.

4. Compte-rendu de la commission « scolaire » des communes de Russin et Dardagny du 30 mars 2017 (promotions scolaires)

Mme Jaquier indique que ce compte-rendu n'est pas un document que le Conseil municipal doit approuver.

M. Carrara fait remarquer que ce ne sont pas les pompiers de Russin qui se chargent de la sécurité, mais la Compagnie 101 dans son ensemble. Ce qui est dorénavant prévu avec le commandant, c'est que rien ne sera facturé quand cela concerne des manifestations pour les écoles. Par contre, il sera demandé aux pompiers, dont les enfants participent aux manifestations, d'y être présents en tant que pompiers.

Mme Zoller précise que le menu est confirmé, mais pas encore le prix.

5. Approbation du rapport de la commission des finances du 4 mai 2017

M. Duchêne remercie M. Wyss pour le travail qu'il a fourni.

M. Monnard demande si le rapport préparé par M. Wyss est public.

M. Duchêne répond qu'il est possible de venir le consulter à la Mairie.

Le rapport de la commission des finances du 4 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

6. Projets de délibérations

a) Approbation des comptes 2016 de la Fondation intercommunale « Résidence Mandement »

M. Duchêne rappelle que le Conseil municipal vote sur les comptes de la fondation et non sur ceux des deux EMS.

Mme Hutin note que de la fondation gère les deux Sàrl et le bâtiment.

M. Duchêne précise que la fondation loue le bâtiment à l'EMS Mandement. Ils s'occupent uniquement de cela. Les Sàrl sont gérées par deux directrices qui sont contrôlées et dont les comptes sont approuvés par la fondation.

Mme Bovy aimerait savoir qui est Eldora.

M. Duchêne répond qu'il s'agit de l'entreprise qui s'occupe des cuisines. **M. Carrara** ajoute que l'entreprise s'appelait auparavant DSR.

Délibération

Vu l'art. 7, titre III des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées ;

vu le rapport de la Société Fiduciaire Bonnefous Audit SA du 8 mars 2017 ;

vu l'approbation dudit rapport par le Conseil de Fondation de la Résidence Mandement le 13 mars 2017 ;

sur proposition du Maire ;

Le Conseil municipal de la commune de Dardagny

D E C I D E

A l'unanimité, soit par 11 voix pour

D'approuver les comptes de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement », pour l'exercice 2016.

b) Approbation des comptes 2016 du groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Russin-Dardagny

M. Duchêne indique que les comptes sont vérifiés par le groupement. Au niveau de la commune de Dardagny, cela n'apparaît que sur une seule ligne des comptes. Il faut noter que le groupement a moins dépensé que l'année passée.

Délibération

Vu l'art. 26, titre X des statuts du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres ;

vu le rapport de la Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA du 19 avril 2017 ;

sur proposition du Maire ;

Le Conseil municipal de la commune de Dardagny

D E C I D E

A l'unanimité, soit par 11 voix pour

D'approuver les comptes du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres, pour l'exercice 2016.

c) Crédits supplémentaires 2016

Mme Jaquier indique que la commission des finances s'est réunie le 4 mai 2017 et les crédits supplémentaires de l'exercice 2016 lui ont été soumis à cette occasion.

M. Duchêne explique que ces crédits supplémentaires sont des dépenses en plus par rapport au budget, mais qui sont compensées grâce aux rubriques où la commune a économisé.

M. Wyss ajoute qu'il s'agit de prouver que l'exécutif a démontré aux conseillers municipaux les dépassements du budget. La liste remise aux conseillers municipaux correspondant à tous les comptes où il y a eu un dépassement.

Délibération

Vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu l'insuffisance des sommes inscrites au budget de fonctionnement pour l'exercice 2016 dans plusieurs rubriques des dépenses ;

Vu le rapport de la commission des finances du 4 mai 2017 ;

Vu les explications données par la mairie en cours d'année et lors de cette séance ;

Le Conseil municipal de la commune de Dardagny

D E C I D E

A l'unanimité, soit par 11 voix pour

- 1) d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2016 suivants pour un montant total de Fr. 508'901.21.

0200.300	Maire et adjoints – indemnité maire-adjoints (Fr. 690.40)
0200.303	Maire et adjoints – assurances sociales (Fr. 800.00)
0500.301	Administration – traitement du personnel (Fr. 31'809.45)
0500.303	Administration – assurances sociales (Fr. 5'329.40)
0500.310	Administration – fourniture bureau et imprimés (Fr. 5'347.35)
0500.316	Administration – loyer matériel de bureau (Fr. 738.20)
0500.319	Administration – frais divers (Fr. 2'880.00)
0501.318	Informatique – honoraires et prestations de service (Fr. 680.31)
0800.311	Immeubles patrim. adm. – mobilier, machines, véh., mat. (Fr. 2'587.35)
0800.315	Immeubles patrim. Adm. – entretien mobilier (Fr. 1'341.65)
0801.314	Château de Dardagny – entretien immeuble par tiers (Fr. 29'763.44)
0820.314	Salle poly – entretien immeuble par tiers (Fr. 51'216.55)
0820.318	Salle poly – honoraires et prestation service (Fr. 605.25)
0820.331	Salle poly – amortissement ordinaire (Fr. 211'249.00)
0900.319	Autres charges – frais divers (Fr. 1'199.60)
0901.315	Poids public – entretien mobilier (Fr. 927.59)
1400.311	Incendie secours – mobilier, machines, véh., mat. (Fr. 17'209.05)
1600.352	PC – dédommagement versé aux communes (Fr. 972.00)
1600.361	PC – subventions accordées au canton (Fr. 274.10)
3400.317	Sports – frais organisation camps divers (Fr. 994.40)
3400.318	Sports – honoraires et prestation de services (Fr. 94.10)
3400.365	Sports – subvention institutions privées (Fr. 1'050.00)
3401.312	Stade La Plaine – eau, énergie, combustibles (Fr. 3'361.55)
3401.314	Stade La Plaine – entretien stade par tiers (Fr. 21'771.45)
3420.314	Local du judo – entretien local par tiers (Fr. 82.90)
5400.311	Institutions jeunesse – mobilier, machines, véh., mat. (Fr. 770.64)
5400.317	Institutions jeunesse – sorties, courses jardin d'enfants (Fr. 37.75)
5800.319	Aide sociale – frais divers (Fr. 254.00)
5800.352	Aide sociale – dédom. versées aux communes (Fr. 121.00)
6200.311	Routes – mobilier, machines, véh., mat. (Fr. 2'206.86)
6200.315	Routes – entretien mobilier par tiers (Fr. 664.50)
6201.314	Bâtiment voirie – entretien immeuble par tiers (Fr. 1'778.58)
6204.318	Parking Rail – honoraires et prestation de service (Fr. 126.55)
6501.312	PNI – eau, énergie, combustibles (Fr. 175.70)
7200.318	Traitement déchets – enlèvement et traitement (Fr. 10'188.49)
7400.312	Cimetière – eau, énergie, combustibles (Fr. 692.40)
7400.314	Cimetière – entretien emplacement par tiers (Fr. 84'498.40)
7900.318	Aménagement territoire – honoraires, prestation services (Fr. 9'343.55)
9502.314	Auberge de Dardagny – Entretien par tiers (Fr. 3'342.40)
9502.318	Auberge de Dardagny – honoraires et prestations service (Fr. 1'725.30)

- 2) Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

d) Approbation du rapport administratif et financier de la commune de Dardagny pour l'exercice 2016

Mme Jaquier aimerait tout d'abord féliciter tous ceux qui ont participé activement à la réalisation de ce rapport.

Délibération

Vu le compte administratif pour l'exercice 2016 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement ;

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2016 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département présidentiel ;

vu le rapport de la commission des finances du 4 mai 2017 ;

vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

sur proposition du Maire ;

le Conseil municipal de la commune de Dardagny

D E C I D E

À l'unanimité, soit par 11 voix

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2016.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2016 pour un montant de Fr. 4'398'961.55 aux charges et de Fr. 5'047'302.53 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 648'340.98.
3. D'approuver le compte d'investissement 2016 pour un montant de Fr. 851'920.51 aux dépenses et de Fr. 0,00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 851'920.51.
4. D'approuver le financement des investissements nets de Fr. 851'920.51 par l'autofinancement à raison de Fr. 1'556'243.98 au moyen de la somme de Fr. 907'903.00 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de Fr. 0.00 et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 648'340.98. L'excédent de financement s'élève à Fr. 704'323.47.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 648'340.98 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2016.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2016, totalisant à l'actif un montant de Fr. 33'537'406.06 qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	Fr. 23'392'009.98
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	Fr. 10'145'396.08
Total de l'actif	Fr. 33'537'406.06

et au passif un montant de Fr. 33'537'406.06 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	Fr. 81'385.54
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	Fr. 10'036'613.95
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	Fr. 293'333.45
- Provisions (nature 24)	Fr. 1'271'418.32
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	Fr. 2'979'796.19
- Fortune nette (nature 29)	Fr. 18'874'858.61
Total du passif	Fr. 33'537'406.06

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent à Fr. 0.00.

e) Formation du bureau du Conseil municipal pour 2017-2018

Mme Dugerdil propose Mme Bovy comme présidente, Mme Hutin comme vice-présidente et M. Wyss comme secrétaire.

Délibération

Vu l'art. 9, chiffres 2 et 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu la proposition de Mme Dugerdil ;

Le Conseil municipal arrête la formation de son bureau, pour la période du 1er juin 2017 au 31 mai 2018, comme suit :

Président(e) : Mme Laure Bovy
Vice-président(e) : Mme Emilienne Hutin Zumbach
Secrétaire : M. Roger Wyss

7. Point de situation sur les dossiers en cours

Mme Hutin constate que le radar pédagogique est efficace pour faire ralentir les véhicules.

Mme Zoller remercie Didier Ramu et Simon Chipier d'avoir fait un support qui permet d'installer ce radar à peu près où l'on veut sur la commune.

8. Propositions individuelles

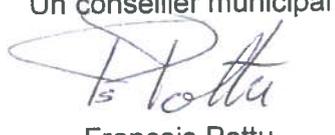
- **Mme Zoller** propose de fixer une séance de la commission « scolaire » le 26 juin 2017 à 20h00 au château.
- **Mme Dugerdil** déplace la date de séance de la commission « manifestations » au 13 juin 2017 à 20h00 au Château.
- **M. Duchêne** fixe la séance du Conseil municipal du mois de juin au 28 juin 2017, pour autant que cette séance soit nécessaire.
- **Mme Jaquier** indique que la séance du Conseil municipal du mois de septembre aura lieu le mercredi 13 septembre 2017.

- **Mme Jaquier** fixe une séance de la commission « finances » le 10 octobre 2017.
 - **M. Duchêne** demande que les conseillers municipaux pouvant donner un coup de main pour servir à boire aux coureurs, à l'occasion de l'étape dardagnotte du tour du canton, de confirmer leur présence par e-mail.
 - **Mme Zoller** remercie Caroline Seton d'être venue assister au Conseil municipal. Elle fait remarquer que la séance sur l'approbation des comptes n'est pas représentative des autres séances de l'année.
 - **Mme Jaquier** remercie les conseillers municipaux et l'exécutif pour leur indulgence durant son année de présidence.
 - **M. Vuissoz** signale qu'il y a de nouveau des problèmes aux douches du judo. Il demande s'il ne serait pas possible de faire quelque chose de convenable un jour.
- M. Carrara** a encore discuté de cela avec la concierge avant-hier et elle a dit que tout était en ordre. Il demande que M. Vuissoz précise les problèmes qu'il a rencontrés.
- M. Vuissoz** précise que, à nouveau, la douche ne s'éteignait pas.
- M. Carrara** va voir ce qu'il est possible de faire.
- **Mme Bovy** indique que différentes activités sont en préparation dans la commune pour les journées du patrimoine. Mme Chaillot Calame lui a demandé de faire la balade des bornes. Il s'agira d'une version raccourcie, mais il faudra la faire à quatre reprises (samedi matin, samedi après-midi, dimanche matin et dimanche après-midi). **Mme Bovy** demande si quelqu'un souhaiterait prendre en charge deux de ces ballades.

Mme Jaquier lève la séance à 19h30.

La présidente

Marie-Pierre Jaquier

Un conseiller municipal

François Pottu

Le secrétaire

Roger Wyss